



• **BIO DE PROVENCE** •
ALPES • CÔTE D'AZUR

Les Agriculteurs **BIO** de PACA



RAPPORT 2015

ET ORIENTATIONS 2016

ÉDITORIAL



Nos réseaux d'agriculture alternatives doivent faire face à une période de transition mêlée d'incertitude.

Peu de candidats ont répondu à nos demandes de rencontres lors de la campagne pour les élections régionales de fin d'année, et fort peu de formations politiques ont pris la peine de répondre aux propositions de notre plaidoyer. Nous avons à nouveau sollicité les nouveaux élus dès leur prise de fonction afin de leur présenter le réseau bio de PACA et ses actions, mais aussi évoquer l'agriculture biologique comme une des solutions d'avenir. Ses multiples retombés économiques, sociales et environnementales en font un atout incontestable pour notre territoire. Pourtant, force est de constater que nos demandes trouvent bien peu d'écho pour l'instant.

Une énergie conséquente et des moyens financiers ont mobilisé une grande partie des acteurs du monde agricole fin 2014 et début 2015 afin d'envisager les adaptations régionales du programme Ambition Bio 2017. La restitution finale de ce travail a été réalisée en juin 2015. Depuis, nous sommes dans l'attente de sa mise en place opérationnelle. Certes, la période de campagne électorale a probablement figé l'élan engagé pour mettre en place ce plan de développement de l'agriculture biologique, mais malheureusement il semble peu probable que le programme Ambition Bio 2017 puisse avoir le temps de produire les résultats attendus puisqu'il reste moins de deux ans avant son terme et qu'une nouvelle période de campagne électorale va démarrer en 2016. Que doivent-ils penser les agriculteurs qui veulent s'engager en bio? Cela ne permet pas aux agriculteurs récemment engagés ou qui souhaitent faire la démarche d'avoir une vraie vision à moyen terme du plan de soutien régional à l'agriculture biologique dont ils pourraient bénéficier. Sachant que par ailleurs nous n'avons aucun chiffre de la consommation des enveloppes prévues pour honorer les conversions.

Cela donne l'impression que les politiques publiques s'enchaînent au gré des mandatures, du national au local, avec une cohérence et une efficacité relatives. Elles se succèdent sans qu'aucune d'entre elles ne soit objectivement évaluée, hormis peut-être lors des joutes électorales.

Par **MARIE MAURAGE**
Présidente de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La bio à nouveau en fort développement : une satisfaction et de nouveaux défis à relever !

Les chiffres de l'année 2015 confirment une reprise forte de la dynamique de conversion : 256 nouveaux producteurs ont démarré leur activité au cours de l'année, ce qui représente 10% du nombre de producteurs bio présents sur le territoire fin 2014 et 26% de plus qu'en 2014. Si les producteurs se tournent aussi massivement vers la bio c'est bien d'abord parce que les débouchés et les prix sont au rendez-vous. Actuellement tous les opérateurs économiques de l'aval de la filière sont en recherche de produits et souhaitent contractualiser afin de sécuriser leurs approvisionnements. On ne peut que se réjouir de cette situation privilégiée dans le contexte de crise profonde qui prévaut actuellement dans le secteur agricole et qui confirme le bien fondé de notre combat pour l'essor de ce mode de production.

Toutefois cette situation pose la question de la capacité des pouvoirs publics et des organismes agricoles à accompagner ce développement.

Nous avons régulièrement dénoncé au cours des 2 dernières années l'insuffisance des enveloppes budgétaires prévues pour les aides aux producteurs bio. Cette forte augmentation de la dynamique de conversion va accentuer encore plus le problème. Quelle réponse sera apportée demain aux producteurs qui voudront s'engager en bio alors que l'intégralité de l'enveloppe aura été consommée ?

Notre réseau accompagne depuis maintenant plus de 30 ans les producteurs désireux de produire en agriculture biologique. Ce travail prend des formes très diverses : apport d'informations et de conseils sur les aspects administratifs, réglementaires ou techniques ; organisation de formations, de journées techniques ou de démonstration, de tour de plaine ou de visites ; animation de groupes d'échanges ; mise en relation entre producteurs... Nous travaillons également étroitement avec les transformateurs et distributeurs et conduisons des projets pour structurer les filières et sécuriser les débouchés, tant en circuits courts qu'en circuits longs.

Avec 16% de la SAU en bio fin 2015 et dans ce contexte de fort développement de la production, il est important de conforter le travail de terrain du réseau bio pour accompagner chaque producteur qui souhaite se convertir ou s'installer en bio. Quelles que soient les raisons qui incitent un producteur à s'engager en agriculture biologique, il est en effet indispensable de préparer ce changement et d'en appréhender toutes les implications (adaptation du système de production, organisation du travail et besoin en main d'œuvre, nouveaux circuits de commercialisation...). Il est également indispensable de continuer à travailler avec les différents acteurs de l'amont et de l'aval pour construire des filières pérennes et équitables pour chacun des opérateurs.

Les producteurs bio souhaitent continuer à s'investir, à travers les structures d'appui qu'ils ont développé, dans l'accompagnement de leur filière de production et conserver ainsi la maîtrise de son développement. Ils attendent de l'Etat et des collectivités locales un soutien légitime pour ce travail.



AXE 1 : Promouvoir et coordonner le développement de l'AB

UN BULLETIN RÉGIONAL POUR LES AGRICULTEURS BIO : ACTUBIO PACA

Le bulletin ACTUBIO PACA a vu le jour en avril 2015, il a été édité et diffusé à 2 200 exemplaires pour son premier numéro. De parution trimestrielle et diffusé aux agriculteurs bio de PACA, cet outil vise à apporter aux agriculteurs une information technique régulière sur l'actualité de la bio. La mise en place d'ACTUBIO avait pour objectif d'homogénéiser la circulation des informations auprès des agriculteurs grâce à un outil mutualisé à l'échelle régionale.

Conçu de façon à laisser une large place aux visuels pour encourager et faciliter la lecture, chaque numéro se compose de 16 pages comprenant notamment un dossier thématique sur une technique particulière ou une action filière. Le premier numéro paru en avril était consacré à la fertilité du sol, principal outil de l'agriculteur, tout particulièrement en agriculture biologique. Le second numéro sorti en août s'est penché sur la thématique de l'alimentation en élevage et le troisième numéro d'ACTUBIO publié en décembre a été consacré à la sélection variétale des filières végétales. Ce bulletin permet une veille technique et réglementaire, il représente un outil important de la vie du réseau et répond à une demande des producteurs, encore très attachés au support papier. Un comité de rédaction composé d'administrateurs et de salariés du réseau Bio de Provence Alpes Côte d'Azur détermine les thèmes et le contenu de ce nouvel outil précieux pour créer du lien et transmettre les savoir-faire entre agriculteurs. Les articles sont rédigés par les techniciens, conseillers filières et chargés de mission des groupements d'agriculteurs bio et de la fédération régionale, le tout coordonné par Bio de Provence Alpes Côte d'Azur.

AXE 2 : Développer la production et accompagner les producteurs

UNE NOUVELLE OFFRE DE CONSEIL TECHNIQUE DES PRODUCTEURS EN GRANDES CULTURES ET ÉLEVAGE DE MONOGASTRIQUES

Depuis 2015, Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur propose aux agriculteurs une nouvelle offre d'accompagnement technique. Le service s'étend du conseil technique individualisé à l'animation de projets agricoles collectifs, toujours dans une démarche de co-construction avec l'agriculteur.

L'accompagnement technique personnalisé: diagnostic d'exploitation, diagnostic de sol, reliquats azotés, commercialisation... le service d'accompagnement individualisé s'adapte aux besoins de chacun et s'adresse aussi bien aux porteurs de projet, qu'aux exploitations en conversion ou déjà en bio. En 2015, ce sont 11 agriculteurs qui ont pu bénéficier de ce service.

L'offre de formations : sur catalogue ou à la carte, nos formations s'adaptent aux demandes des producteurs et s'adressent aussi bien aux

agriculteurs bio qu'aux conventionnels. En 2015, 6 formations ont été organisées sur des thématiques telles que Structure du sol, Semis direct sous couvert végétal, Santé des volailles et Médecine manuelle en élevage.

Les espaces d'échanges techniques: Bio de Provence Alpes Côte d'Azur accompagne les producteurs qui souhaitent partager leurs expériences et propose également l'animation de groupes d'échanges techniques. En 2015, deux rencontres ont été organisées à cet effet : la 1ère, sur l'élevage de porcs bio ; et la 2ème, sur la gestion des intercultures et semis direct. A l'issue de cette dernière rencontre, un groupe d'échange sur l'auto-construction a vu le jour et le projet se poursuit en 2016 avec la construction d'un semoir semis direct.

ACQUISITION DE RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES EN BIO

Depuis 2011, nous construisons des références par système de production. Les premières disponibles concernent le maraîchage, l'arboriculture et l'élevage de volailles.

En 2015, nous avons construit un référentiel technico-économique pour représenter la diversité des exploitations spécialisées en grandes cultures (GC) biologiques et pour évaluer leurs performances. Clément Antonin, étudiant ingénieur agronome à Montpellier SupAgro, a enquêté les producteurs bio de PACA, à travers 44 entretiens semi-directifs complétés par 16 entretiens approfondis.

Dans un milieu hétérogène globalement peu favorable aux grandes cultures, les agriculteurs bio de PACA mettent en place des stratégies multiples et adaptées pour pérenniser leurs exploitations. La construction de références contribue à comprendre quelles sont les opportunités ainsi que les freins techniques et économiques au développement des productions de GC biologiques en PACA. Elles permettent par ailleurs d'interpeler les pouvoirs publics et d'argumenter pour le maintien ou la mise en place de politiques publiques adaptées localement.

Le livret sur la filière grande culture est disponible sur notre site internet: rubrique produire bio / technique de production. Vous y retrouverez la typologie regroupant les céréaliers bio de paca en 7 types distincts, la localisation de chaque type en fonction des différentes unités agro-écologiques de notre territoire, la description détaillée allant jusqu'au système de culture de chaque type et une analyse comparée des systèmes.



AXE 3 : Structuration des filières

APPROVISIONNER EN LOCAL LES MAGASINS SPÉCIALISÉS

Face à la forte croissance de la demande des magasins spécialisés (œufs; fruits ; légumes ; volailles ; viande...), Bio de Provence Alpes Côte d'Azur et le réseau Biocoop collaborent pour renforcer la présence des produits bio locaux dans ces magasins spécialisés, à travers plusieurs actions vers les agriculteurs:

> Des journées rencontres entre responsables de magasins et agriculteurs (Aix Les Milles ; Forcalquier), avec des visites de fermes thématiques (élevage poules pondeuses/centre de tri et de conditionnement d'œufs ; maraîchage diversifié ; élevage diversifié (atelier fromage et découpe de viande) ; moulin oléicole) ; des dégustations de produits bio par les agriculteurs ; l'identification des difficultés rencontrées par les fournisseurs et acheteurs.

> Des groupes d'échanges organisés pour résoudre les freins identifiés, portant sur: vendre en direct aux magasins Biocoop (référencement); contraintes et solutions logistiques facilitant les livraisons (visites de plateformes locales : Plateforme Paysanne Locale ; Echanges Paysans 05...); planification des commandes (F&L) ; visite rayon F&L (rappel de consignes: bon de commande ; qualité/étiquetage produit).

> Témoignage sur le thème « J'organise l'approvisionnement d'un réseau



● Visite du rayon fruits et légumes - Biocoop Cultures Bio (Cavaillon), juin 2015

de magasins spécialisés » dans le cadre d'un Colloque national FNAB « Des produits bio locaux c'est possible », à Strasbourg en présence d'agriculteurs et de magasins spécialisés.

Cette démarche engagée avec le réseau Biocoop devrait être élargie courant 2016, à d'autres enseignes de magasins spécialisés, identifiées comme étant à la recherche de produits bio locaux.

AXE 4 : Développer les approches transversales

"TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE" : QUELS ACCOMPAGNEMENTS DES ACTEURS AGRICOLES ?

La 1ère phase d'actions de l'IRAEE (Inter-réseau Régional Agriculture Énergie Environnement) a fait émerger un réseau de conseil. 7 têtes de réseau ayant œuvré dans le cadre de la démarche AGIR (Action Globale Innovante pour la Région 2007 -2012), ont souhaité se regrouper et confier la co-animation de l'inter réseau à Bio de Provence Alpes Côte d'Azur et à la Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône. En 2015, l'IRAEE avait 3 missions principales :

1. Favoriser la montée en puissance des conseillers Agriculture-Énergie-Environnement grâce à l'organisation de formations, au suivi des dispositifs d'aides, à la construction de fiches techniques ou d'un annuaire thématique...

2. Valoriser et diffuser les bonnes pratiques énergétiques par la mutualisation des résultats obtenus sur les fermes des différentes têtes de réseau et leur diffusion.

3. Animer un pôle de ressources thématiques régional pour pérenniser les travaux liant énergie et agriculture. Différentes actions de représentation, de concertation et de veille ont été mises en place à diverses occasions et notamment à la COP21...

Un site internet est dédié à l'IRAEE: www.jediagnostiquemaferme.com Il permet de capitaliser et de rendre accessible l'ensemble des informations.



JOURNÉE TECHNIQUE PARTENARIALE « DÉVELOPPEMENT LOCAL ET PROTECTION DE L'EAU : LES RÉPONSES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

Le 5 octobre 2015, Bio de Provence Alpes Côte d'Azur a organisé en partenariat avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc, une journée technique à La Fare-les-Oliviers.

Cette journée visait deux publics : Les collectivités locales d'une part pour lesquelles les leviers utiles au développement de l'agriculture biologique sur leur territoire ont été présentés, ponctués de retours d'expérience. Les agriculteurs d'autre part, pour lesquels notre réseau a présenté les outils favorables aux changements de pratiques et à leur pérennisation.

Cette journée qui a réuni une vingtaine de personnes de collectivités, du monde associatif ou agricole s'est déroulée en deux temps :

> La matinée a permis de contextualiser la situation de l'AB dans notre région et les compétences et outils mobilisables par les collectivités.

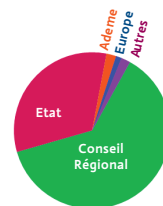
> L'après-midi, les participants ont visité le verger communal de La Fare-les-Oliviers (oliviers, amandiers et figuiers conduits en agriculture biologique) puis se sont rendus dans une exploitation maraîchère biologique diversifiée à Ventabren.

BUDGET 2015 : UN RÉSULTAT POSITIF

RÉSULTAT 9 688 €

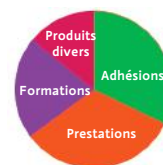
PRODUITS 716 361 €

Financements publics	604 692€	
Conseil Régional	377 963€	62,51%
Etat (DRAAF)	195 931€	32,40%
ADEME	12 261€	2,03%
Europe (FEADER)	6 974€	1,15%
Autres (MAAF, ACTA, CA26, Casdar)	11 564€	1,91%



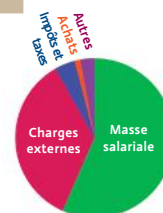
Produits d'autofinancement 111 669€

Prestations	35 951€	32,19%
Adhésions	36 504€	32,69%
Ventes de produits	0€	0,00%
Formations	23 440€	20,99%
Produits divers	15 774€	14,13%



CHARGES 706 673 €

Masse salariale	398 845€	56,44%
Charges externes	248 126€	35,11%
Impôts et taxes	28 991€	4,10%
Achats - stocks	8 505€	1,20%
Amortissements	3 975€	0,56%
Intérêt d'emprunts	4 311€	0,61%
Autres (charges sur exercices antérieurs...)	13 920€	1,97%



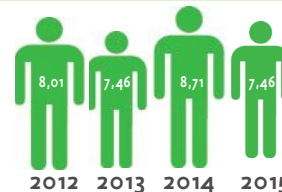
BILAN

	2014	2015
Actif		
Immobilisations	6 558€	12 454€
Stocks	7 915€	752€
Créances	719 666€	448 739€
Disponibilités	8 511€	136 772€
Charges constatées par avance	0€	846€
Total Actif	742 650€	599 563€
Passif		
Fonds propres	191 690€	191 221€
Dettes	331 843€	204 246€
Produits constatés d'avance	219 118€	204 096€
Total Passif	742 650 €	599 563€

Evolution du nombre d'ETP (équivalent temps plein)

SALARIÉS

1 directeur
1 assistante
5 chargés de mission en CDI
1 chargée de mission en CDD



NOS FINANCEURS PUBLICS



Provence-Alpes-Côte d'Azur



AVEC LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »

ORIENTATIONS 2016



● *Ajuster le prix de vente de ses fruits et légumes (circuit long) : La Mercuriale FeL Bio Expédition Provence – Méditerranée*



● *« La nature est dans les blés » : un plan de concertation régional en faveur des messicoles*



● *Semis des essais variétaux de blés tendres : criblage des variétés à meilleur potentiel*

AXE 1 : Construire des partenariats

- Représentation, coordination et partenariats
- Accompagnement des collectivités et des territoires

AXE 2 : Développer la production

- Conversions à l'Agriculture Biologique
- Information, conseil et accompagnement des producteurs bio

AXE 3 : Structurer les filières

- Observatoire de la bio en PACA
- Animation et structuration des filières

AXE 4 : Développer la consommation et conquérir les marchés

- Plan de promotion et de communication
- Actions de communication en réseau
- Appui à la valorisation des produits bio

Autres actions :

- Casdar FNAB (liens AB et climat énergie)
- Observatoire Régional des Circuits Courts – Co-Animation groupe RHD
- Animation Inter Réseau régional Agriculture Environnement Energie

Imprimé sur papier
100% recyclé

Directeur de la publication : Marie Maurage - Coordination : Kristell Gouillou - Rédacteurs : Christophe Bauvineau, Kristell Gouillou, Didier Jammes, Marie Maurage, Sarah Obellianne, Vincent Olivier, Claire Rubat du Méric
Mise en page : Kristell Gouillou • Mars 2016, 300 exemplaires



Réseau **BIO** de
Provence • Alpes • Côte d'Azur

Venez nous rendre visite sur
www.bio-provence.org
le réseau bio en pacca

Bio de Provence Alpes Côte d'Azur fédère à l'échelle régionale les six associations départementales d'agriculteurs bio, nommées « Agribio ». Membre de la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique), notre réseau œuvre au développement et à la promotion de l'agriculture biologique sur notre territoire. Nous sommes 60 administrateurs et 26 salariés à agir au service d'un essor cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique.

Nos missions sont multiples : accompagnement des conversions, structuration des filières, recensement de l'offre et de la demande, développement de la bio en restauration collective, communication, promotion, sensibilisation à la bio, diagnostic agri-environnemental et énergétique des exploitations, promotion des bonnes pratiques, protection de la ressource en eau, etc.

AGRIBIO HAUTES-ALPES
tél : 04 92 52 53 35
agribio05@bio-provence.org

AGRIBIO ALPES-MARITIMES
tél : 04 89 05 75 47
agribio06@bio-provence.org

AGRIBIO 04
tél : 04 92 72 53 95
agribio04@bio-provence.org



AGRIBIO VAUCLUSE
tél : 04 32 50 24 56
Agribio84@bio-provence.org

AGRIBIO BOUCHES DU RHÔNE
tél : 04 42 23 86 59
agribio13@bio-provence.org

BIO DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

255 chemin de la Castelette
BP 21284 • 84911 AVIGNON cedex 9
tél : 04 90 84 03 34 • fax : 04 90 84 03 33
mail : contact@bio-provence.org
www.bio-provence.org

